

Société japonaise de didactique du français
Tokyo – 2009

Pratiques d'évaluation :
le CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues)
et les portfolios des langues

Véronique Castellotti
Université François Rabelais – Tours

veronique.castellotti@univ-tours.fr

Le CECR a été élaboré en Europe, en fonction de politiques linguistiques liées à cet environnement. S'il propose des orientations générales, il insiste aussi sur la nécessité, à chaque étape, d'envisager et d'explicitier les caractéristiques pertinentes pour les lieux / publics / actions concernées.

Les « échelles » pouvant servir de référence à l'évaluation sont alors à adapter et contextualiser ; dans cette perspective, les portfolios des langues apparaissent comme des outils souples et modulables, centrés sur l'activité individuelle, son évolution et sa reconnaissance, qui peuvent être utilisés de différentes façons. On examinera, concrètement, quelques extraits de portfolios existants pour s'interroger sur des usages en contexte et / ou sur la construction d'outils du même type, adaptés à différentes situations.

En partant des 4 catégories descriptives proposées par le CECR (production, réception, interaction, médiation), on réfléchira ensuite aux principaux objectifs pouvant être définis en fonction de ces catégories et des besoins des apprenants, selon leur niveau et les finalités de leur apprentissage, afin d'identifier le cadre de l'évaluation et en définir quelques orientations principales.

CECR et contextualisation

Comme instrument de référence, le *Cadre* a été construit de façon souple, tournée vers la contextualisation, (...) dans son principe et dans sa construction mêmes. Le *Cadre de référence* est modulable, malléable, multiréférentiel, comportant de nombreux paramètres ajustables et c'est en contexte qu'une valeur est attribuée à chacun de ces paramètres, qu'un profil est établi, que des standards et des seuils indicateurs sont éventuellement fixés
D. Coste, 2007, p.3

« Apprendre à apprendre » et l'auto-évaluation

L'auto-évaluation est un concept fondamental dans le PEL. La grille pour l'auto-évaluation contenue dans le Passeport de langues donne une vue d'ensemble des compétences en langue étrangère, compétences qui peuvent être actualisées à intervalles réguliers, par exemple à la fin d'une année scolaire ou d'un semestre universitaire ou après un séjour à l'étranger. Elle remplit ainsi une fonction sommative semblable à celle que peut avoir un examen de fin d'année ou de fin d'études. En revanche, la formulation d'objectifs et les listes de repérage pour l'auto-évaluation que l'on trouve dans la Biographie langagière, ont une fonction formative en ce sens qu'elles sont destinées à accompagner la démarche d'apprentissage jour après jour, semaine après semaine, mois après mois.

Cette double fonction d'auto-évaluation du PEL constitue ainsi un cadre formel permettant de définir une pédagogie visant explicitement à développer l'autonomie de l'apprenant : apprendre à apprendre et apprendre à s'auto-évaluer sont deux démarches indissociables. Les exemples de pages de PEL qui suivent ont toutes pour objet d'aider l'apprenant à réfléchir au processus d'apprentissage et à suivre l'évolution de ses capacités à apprendre. (Little & Simpson, 2003, p. 29).

Quelques références bibliographiques

- BEACCO, J.-C. et BYRAM, M. 2007 : *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*. Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CASTELLOTTI V. & D. MOORE 2006 : « Parcours d'expériences plurilingues et conscience réflexive : le portfolio européen des langues pour le collège », *Le français dans le monde, recherches et applications*, janvier 2006 « Biographie langagière et apprentissage plurilingue », 54-68.
- CASTELLOTTI, V., COSTE, D., MOORE, D., & TAGLIANTE, C. 2004 : *Portfolio européen des langues collège*, Paris, Didier/ ENS/CIEP.
- Conseil de l'Europe 2001 : *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris, Didier.
- COSTE, D. 2007 : Contextualiser les utilisations du CECR », Rapport du forum intergouvernemental sur les politiques linguistiques, Strasbourg, 6-8 février 2007, www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/SourceForum07/D-Coste_Contextualise_FR.doc
- COSTE, D., MOORE, D. & ZARATE, G. 1997 : *Compétence plurilingue et pluriculturelle*. Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- LITTLE, D. & PERCLOVA, R. 2001 : *Le portfolio européen des langues: guide à l'attention des enseignants et des formateurs d'enseignants*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- LITTLE, D. & SIMPSON, B. 2003 : *Portfolio européen des langues. La composante interculturelle et apprendre à apprendre*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, DG IV/EDU/LANG (2003) 4. <http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/Maquettes.pdf>
- RICHTERICH, R. 1998 : « La compétence stratégique : acquérir des stratégies d'apprentissage et de communication ». *Le Français dans le Monde, Recherches et applications* : « Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen », 188-212.